



***COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 30 juin 2017***

- Décide la création d'un poste d'agent de maîtrise

Vu pour être affiché le 25 octobre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 25 octobre 2017

Le Maire,  
Pierre ROSAIRE